

Copie d'une lettre adressée au Ministre par destruction  
publique par M. le Directeur du Muséum d'Histoire naturelle.

Paris, le 16 Mars 1864.

Monsieur le Ministre,

Un botaniste très distingué, M. J. Gay, est parti  
il y a peu de temps à Paris. Il a le titre de Collecteur, herbier,  
dessins et manuscrits d'un grand intérêt pour la science.  
Les Collecteurs font le résultat de près de soixante années de  
recherches et d'études dirigées vers une butte spéciale, la  
Circumstances approfondies de plantes de France, par leur  
comparaison avec celles de tous les pays analogues par la  
nature de leur végétation. Or, le caractère de variété de leur  
végétation française prend le caractère de cette comparaison de toutes  
l'Europe au Japon, l'Afrique septentrionale et l'Amérique  
occidentale.

Les herbiers de M. J. Gay sont donc très riches en plantes  
de tous les pays, et ce sont des plantes très précieuses  
pour l'étude que le savant a été fait de tous les caractères  
qu'ils renferment, par leur détermination exacte et par les  
notes critiques qui les accompagnent très souvent. Tous les  
botanistes Circumstances l'herbier de M. J. Gay, ont  
consulté et en apprécier l'importance; tous les savants herbiers

de voir cette Collection déposée dans un Musée public ou de  
provoquer sa continuation à la Confédération.

L'Assemblée des professeurs du Muséum, considérant tout  
l'intérêt de cette Collection et s'attachant au vœu exprimé  
par notre collègue le professeur de Botanique, a décidé que  
Votre Excellence serait priée d'examiner quels seraient  
les moyens d'en faire l'acquisition.

Ces herbiers consistent en 700 paquets environ de plantes  
renfermant chacun près de 100 échantillons en moyenne.  
Le choix des échantillons, leur bonne conservation, le  
soin avec lequel ils sont étiquetés et l'état où ils se trouvent.

... Votre Excellence fait que le fonds d'acquisition  
du Muséum sont si limités qu'il est impossible  
d'en consacrer quelque partie à une acquisition semblable.

... S'ils avaient été reportés à ce qu'ils étaient  
avant la réduction opérée en 1848, il serait possible  
à l'administration de faire sur les fonds des achats plus  
importants et de se réclamer de Votre Excellence qui en

consentirait partiel pour des acquisitions tout à fait exceptionnelles.

Dans l'état actuel, nous sommes obligés, Monsieur le  
Ministre, de vous prier de chercher un moyen en dehors du  
budget du Muséum de faire une acquisition que nous  
considérons comme très importante pour cet établissement et  
qui offrirait d'autant plus d'utilité que l'herbier dont  
il s'agit, par sa nature, serait sans aucun doute un  
des plus fréquemment consultés par les botanistes.

Leurs, etc.

Signé: L. Chevreul.